

## Foire aux questions – Mises à jour : octobre 2017

<b>Carte perdue</b>	Le remplacement se fait contre 1€ et une photo.
<b>Procédure participation CE</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'adhérent paye la totalité.</li> <li>2. Le club des Colombes de Bercy remet ou envoie le formulaire de l'entreprise complété ou la facture selon les cas.</li> <li>3. L'entreprise verse sa participation à l'adhérent ou au club. Dans ce dernier cas, le club des Colombes de Bercy rembourse la participation de l'entreprise à l'adhérent.</li> </ol> <p><i>(pour plus d'info consulter Françoise)</i></p>
<b>Age minimal pour la compétition</b>	<p>12 ans.</p> <p>L'admission dans le groupe compétition est soumise à un test par l'entraîneur (<i>Mathieu</i>).</p> <p>L'adhérent s'engage à participer assidûment aux entraînements.</p> <p>Les nageurs de ce groupe sont tenus de participer aux compétitions auxquelles ils sont engagés par l'entraîneur.</p> <p><i>Le Club ne prend pas en charge l'organisation des déplacements vers les lieux de compétitions à Paris et en région parisienne. Les parents sont responsables de la présence des compétiteurs sur le site de la compétition.</i></p> <p><i>Dans le cadre de la compétition fédérale annuelle de la FSCF, le Club organise les déplacements et l'hébergement des compétiteurs. Le Club ne prend en charge qu'une partie des frais, le complément étant à la charge des parents.</i></p> <p>(article 27 du règlement intérieur)</p>
<b>Quand sera créé le groupe pré-compétition ?</b>	<p>Pas dans l'immédiat.</p> <p>Nous devons d'abord procéder aux bilans et attribuer un maitre-nageur.</p> <p>Nous reviendrons vers les parents le moment venu.</p>
<b>Age pour le groupe ado</b>	<p>A titre indicatif, les cours ado sont destinés aux collégiens. Cependant, la répartition des enfants dans les différents groupes est définie dans l'objectif principal d'obtenir des groupes les plus homogènes possibles.</p>
<b>A quoi correspondent les horaires affichés</b>	<p><i>Les créneaux horaires s'entendent de l'entrée dans l'établissement à la sortie de l'établissement.</i></p> <p>(article 28 du règlement intérieur)</p> <p>Le club fait son maximum pour que les adhérents puissent avoir accès aux vestiaires dès que possible dans le cadre de leur créneau horaire. Le club est toutefois dépendant de l'organisation interne de la piscine municipale.</p> <p><u>A noter</u> : Cette règle ne s'applique pas pour les bébés nageurs : l'horaire affiché est celui de présence dans le bassin. Ils peuvent disposer du vestiaire 10-15 minutes avant la séance et jusqu'à 15 minutes après.</p>

<p><b>Aquagym pré-natale et post-natale</b></p>	<p>Le club accueille les futures mamans quel que soit le nombre de semaines de grossesse.</p> <p>Le club accueille également les mamans après leur accouchement durant 4 séances maximum.</p> <p>Un certificat médical de non contre-indications est indispensable.</p> <p>L'activité est assurée durant les vacances scolaires (sauf juillet et août).</p> <p>Tarif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adhésion au club : 15 €</li> <li>- Paiement à la séance : 12€ ou carte de 4 séances : 40€</li> </ul>
<p><b>Bébés nageurs et Club 3-6 ans</b> <b>Adultes accompagnateurs</b></p>	<p>L'enfant doit être accompagné d'au moins un adulte (parent ou représentant légal).</p> <p>La cotisation donne le droit à l'entrée pour deux adultes en plus de l'enfant.</p>
<p><b>Bébé nageurs</b> <b>Age minimal</b></p>	<p>L'enfant doit être âgé de 6 mois (révolu le jour de la 1<sup>ère</sup> séance)</p> <p>Chaque adhérent doit respecter le créneau horaire indiqué sur sa carte.</p>
<p><b>Réductions accordées</b></p>	<p>Le club peut prendre en charge les demandes de Réduc' Sport (subvention du CDOS – Comité départemental olympique et sportif). Les conditions d'accès sont expliquées sur le site internet.</p> <p>La famille doit s'inscrire sur le site internet du CDOS Paris et y déposer son attestation de la CAF faisant apparaître le versement de l'allocation de rentrée scolaire ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'envoyer par courrier en y mentionnant une adresse mail et un numéro de téléphone.</p> <p>Ils recevront alors un bon de 50€ pour l'inscription dans un club sportif parisien.</p> <p>Il n'est accordé aucune autre sorte de réduction.</p>